



## Fraction communale de la Ville d'Echternach

---

Echternach, le 31 janvier 2011

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins,

Nous venons de prendre connaissance d'une lettre de Monsieur André Schaack adressée entre autres à l'Administration communale d'Echternach en date du 22 décembre 2011.

Dans cette lettre jointe en annexe, Monsieur Schaack informe les destinataires de l'existence d'une ancienne décharge industrielle apparemment illégale sur le territoire de la commune d'Echternach à quelques cent mètres de la cité Mannertchen.

La fraction communale «déi gréng» aimerait bien poser les questions suivantes lors du prochain conseil communal:

- Est-ce que le collège échevinal a des plus amples renseignements concernant le contenu de la lettre de Monsieur Schaack?
- Est-ce que le collège échevinal a entrepris ou va entreprendre auprès des instances nationales compétentes les démarches nécessaires afin de clarifier et le cas échéant de remédier à la situation décrite dans la lettre du 22 décembre?

Veuillez agréer Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de notre considération parfaite.

La fraction communale «déi gréng» de la Ville d'Echternach:

Carole Dieschbourg

Raymond Becker

Max Pesch

